

COMMUNE DE CIRES-LES-MELLO

-

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

—

BORDEREAU DES PIÈCES

Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

- Notice de présentation
- 6a bis – Règlement graphique « territoire » (échelle 1/5000^e)
- 6b bis – Règlement graphique « centre bourg » (échelle 1/2000^e)